

PROJET						
Type : Projet EASTMAN	<b>Localisation</b> : Saint-Jean-de-Folleville (76) – PJ 2					
Porteur de projet : ARCADIS						

Rédacteur : Nicolas NOEL	<b>Diffusion</b> : 11 juillet 2022 auprès de Lisa BOUDEHENT, Magali TABURET et Julien LAMOUR (ARCADIS)
<b>Objet :</b> Synthèse des visites de ter 2022	

Dans le cadre d'un projet d'aménagement porté par la société EASTMAN sur des parcelles de la ZAC Port-Jérôme 2 à Saint-Jean-de-Folleville (76), ALISE est missionné pour apporter des compléments d'inventaires sur les parcelles du projet. Ces inventaires viennent compléter ceux déjà réalisés en 2020<sup>1</sup>.

Le tableau ci-après synthétise les dates d'inventaires réalisés sur la période de printemps 2022, les conditions météorologiques lors de chaque passage et les groupes taxonomiques inventoriés.

			Conditions météorologiques				Groupes taxonomiques étudiés							
Date prospection	Observateur(s)	Jour / nuit	Température	Vent	Nébulosité	Habitats / flore	Avifaune	Mammifères terrestres	Chiroptères	Amphibiens	Reptiles	Lépidoptères	Odonates	Orthoptères
28/04/2022	Nicolas NOEL	Jour	5°C	faible	7/8									
24/05/2022	Nicolas NOEL	Jour	12°C	modéré	8/8				pose enregistreur		Pose plaques			
08/06/2022	Léa DUMOUCHEL Mathilde CHERON	Jour	15-20°C	modéré	6/8									
16/06/2022	Nicolas NOEL	Jour	19°C	faible	0/8				reprise enregistreur		Contrôle plaques			
07/07/2022	Nicolas NOEL	Jour	17°C	faible puis faible à modéré	0/8 puis 8/8						Contrôle plaques			



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ALISE (janvier 2021) – Mise à jour des inventaires faunistiques et floristiques sur la ZAC de Port-Jérôme II (76). Pour le compte de Caux Seine Agglo. 98 pages

La figure ci-dessous localise le périmètre d'étude :



Localisation du site d'étude (source : ARCADIS)

Les résultats synthétiques des inventaires de 2022 pour chaque groupe taxonomique sont présentés ciaprès :

## Habitats/flore:

Les parcelles du site d'étude sont dominées par des parcelles agricoles (cultures de maïs, prairies de fauche). Elles sont délimitées par des espaces arbustifs (haies, fourrés de saules, fossés temporairement en eau colonisés par le roseau commun,...).

104 espèces végétales ont été inventoriées à ce stade. Aucune n'est protégée à l'échelle nationale et/ou régionale. Une espèce est cependant dite « patrimoniale » en région ex Haute-Normandie. Il s'agit du Lotier à feuilles tenues (*Lotus corniculatus subsp. tenuis*) présent de manière très localisée.

Aucune espèce végétale exotique envahissante n'est inventoriée.



Photo n°1 : Maïs sur une parcelle du site d'étude (ALISE, 16/06/2022)



Photo n°2 : Prairie de fauche sur une parcelle du site d'étude (ALISE, 16/06/2022)



Photo n°3 : Fourrés de saules et roselière (ALISE, 24/05/2022)



Photo n°4 : Fossé temporairement en eau (ALISE, 24/05/2022)

# <u>Avifaune:</u>

L'inventaire des oiseaux mené en période nuptiale a permis de recenser 50 espèces en période nuptiale. La liste figure dans le tableau suivant.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de Protection Français	Statut Liste Rouge oiseaux nicheurs France (UICN, 2016)	Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Haute- Normandie (LPO, 2011)	Statut HN (LPO, 2011)	Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Milieu de prédilection
Prunella modularis	Accenteur mouchet	Protégé	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Egretta garzetta	Aigrette garzette	Protégé	LC	CR	R	Annexe I	Milieux humides
Alauda arvensis	Alouette des champs	-	NT	LC	С	-	Milieux ouverts
Motacilla alba alba	Bergeronnette grise	Protégé	LC	S	С	-	Milieux urbanisés
Motacilla flava flava	Bergeronnette printanière	Protégé	LC	LC	PC	-	Milieux ouverts
Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	Protégé	NT	VU	AR	-	Milieux humides
Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	Protégé	EN	NT	PC	-	Milieux humides
Emberiza citrinella	Bruant jaune	Protégé	VU	LC	С	-	Milieux semi-ouverts
Buteo buteo	Buse variable	Protégé	LC	LC	PC	-	Milieux boisés
Anas platyrhynchos	Canard colvert	-	LC	LC	PC	-	Milieux humides
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	Protégé	VU	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Tringa ochropus	Chevalier culblanc	Protégé	LC	LC			Milieux humides
Corvus monedula	Choucas des tours	Protégé	LC	LC	С	-	Milieux urbanisés
Ciconia ciconia	Cigogne blanche	Protégé	LC	CR	R	Annexe I	Milieux humides
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	Protégé	VU	EN	R	-	Milieux humides
Corvus corone	Corneille noire	-	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Sturnus vulgaris	Etourneau sansonnet	-	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	-	LC	LC	PC	-	Milieux semi-ouverts
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	Protégé	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Sylvia communis	Fauvette grisette	Protégé	LC	LC	С	-	Milieux semi-ouverts
Fulica atra	Foulque macroule	-	LC	LC	PC	-	Milieux humides
Larus argentatus	Goéland argenté	Protégé	NT	LC	С	-	Milieux humides
Phalacrocorax carbo	Grand cormoran	Protégé	LC	NT	PC	-	Milieux humides
Casmerodius albus	Grande aigrette	Protégé	NT	-	-	Annexe I	Milieux humides
Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux	Protégé	LC	VU	AR	-	Milieux humides
Turdus philomelos	Grive musicienne	-	LC	S	С	-	Milieux boisés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de Protection Français	Statut Liste Rouge oiseaux nicheurs France (UICN, 2016)	Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Haute- Normandie (LPO, 2011)	Statut HN (LPO, 2011)	Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Milieu de prédilection
Ardea cinerea	Héron cendré	Protégé	LC	VU	AR	-	Milieux humides
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	Protégé	NT	LC	С	-	Milieux urbanisés
Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse	Protégé	VU	LC	С	-	Milieux semi-ouverts
Turdus merula	Merle noir	-	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	Protégé	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	Protégé	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Parus major	Mésange charbonnière	Protégé	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Passer domesticus	Moineau domestique	Protégé	LC	S	С	-	Milieux urbanisés
Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	Protégé	NT	EN	R	-	Milieux humides
Perdix perdix	Perdrix grise	-	LC	LC	С	-	Milieux ouverts
Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs	Protégé	LC	VU	AR	-	Milieux humides
Pica pica	Pie bavarde	-	LC	LC	С	-	Milieux semi-ouverts
Columba palumbus	Pigeon ramier	-	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Protégé	LC	S	С	-	Milieux boisés
Anthus pratensis	Pipit farlouse	Protégé	VU	LC	С	-	Milieux humides
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	Protégé	LC	LC	С	-	Milieux semi-ouverts
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	Protégé	LC	NT	PC	-	Milieux semi-ouverts
Phoenicurus ochruros	Rouge-queue noir	Protégé	LC	S	С	-	Milieux urbanisés
Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvatte	Protégé	LC	NT	PC	-	Milieux humides
Saxicola torquatus	Tarier pâtre	Protégé	NT	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	-	LC	S	С	-	Milieux urbanisés
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	Protégé	LC	S	С	-	Milieux semi-ouverts
Vanellus vanellus	Vanneau huppé	-	NT	EN	R	D	Milieux humides
Carduelis chloris	Verdier d'Europe	Protégé	VU	LC	С	-	Milieux semi-ouverts

En gras, les espèces patrimoniales	CR = En danger critique
Légende :	EN = en Danger
Statut (indice de rareté) :	VU = Vulnérable possible
TC = Très Commune	NT = Quasi menacé
C = Commune	LC = Préoccupation mineure
AC = Assez commune	DD = Données insuffisantes
PC = Peu commue	S = en Sécurité
AR = Assez Rare	
R =Rare	NA = Non applicable
TR = Très Rare	

Bien que le site soit dominé par des espaces ouverts, ce sont les espèces dont le milieu de prédilection est le milieu semi-ouvert (20 espèces) et humides (18 espèces) qui dominent. Ceci est dû à la présence de fourrés/roselières en marge des parcelles agricoles et du contexte dans lequel s'inscrit le site (ensemble de prairies humides, à proximité de la Seine,...).

Viennent ensuite les espèces dont les milieux de prédilection sont les milieux urbanisés (6 espèces) puis les espèces de milieux ouverts et les espèces de boisés qui sont également peu représentées (3 espèces).

A ce stade, compte tenu des espèces menacées (présentant un statut défavorable sur les listes rouges régionale et/ou nationale des oiseaux nicheurs) et/ou protégées, les enjeux peuvent être qualifiés de modérés à forts.

### Mammifères terrestres / semi-aquatiques :

Les inventaires font état, à ce stade, de la présence de 5 espèces, toutes communes. Deux espèces sont dites exotiques envahissantes : le Rat musqué et le Ragondin.

A ce stade les enjeux peuvent être qualifiés de faibles.

#### Chiroptères:

Un enregistreur a été posé au cours de la période de parturition. Les analyses acoustiques sont en cours.

Les enjeux restent à définir.

#### Amphibiens/reptiles:

Les inventaires dont état, à ce stade, de la présence de :

- La Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*), protégée à l'échelle nationale et classée comme « Quasimenacée » (NT) sur la liste rouge nationale.
- La probable présence de la Couleuvre à collier (Natrix natrix), un serpent observé en fuite dans un milieu favorable, protégée à l'échelle nationale.

A ce stade les enjeux peuvent être qualifiés de modérés.

#### Lépidoptères rhopalocères, odonates, orthoptères :

Les inventaires font état, à ce stade, de la présence de :

- 10 espèces de Lépidoptères rhopalocères.
- 2 espèces d'odonates.
- 3 espèces d'orthoptères.

Toutes les espèces contactées sont communes à très communes. L'inventaire doit cependant être considéré comme partiel. A ce stade les enjeux peuvent être qualifiés de faibles.